

Dans le prolongement des deux projets ANR MUTEK (2009-2011, coord. N. Donin) et GLOBAMUS (2009-2012, coord. E. Olivier) nous nous proposons d'interroger la relation entre invention et reprise dans les processus contemporains de création musicale, en puisant le matériau de notre réflexion aussi bien dans des répertoires populaires que savants, du Nord comme du Sud.

En 2011, les Journées d'Étude GLOBAMUS 2011 sur « Pratiques et statuts de la création musicale » ainsi que le colloque international MUTEK *Tracking the Creative Process in Music*, et plus récemment en mai 2012 les Journées d'Étude GLOBAMUS sur « Outils et supports technologiques de la création musicale » ont permis de mettre en évidence de nombreux points de convergences entre les pratiques compositionnelles des musiques savantes européennes documentées par MUTEK et des musiques populaires extra-européennes documentées par GLOBAMUS.

Ce projet vise ainsi le développement d'outils méthodologiques et théoriques communs pour une analyse pragmatique des processus créatifs qui aille à l'encontre des idées encore communément partagées – création pure et compositeur tout puissant pour la musique savante européenne, recyclage et absence d'auteur-compositeur pour les musiques populaires extra-européennes.

Trois axes organiseront notre travail :

### 1) Invention et reprise

Les pratiques dites de « création musicale » s'inscrivent en fait dans un *continuum* allant de la reprise de matériaux (citation, collage, adaptation, parodie, amalgame, fusion...) à la création *ex nihilo*. De la même manière, plutôt que d'opposer deux pôles de logique « renouvellement » (filiation) *vs* « innovation » (rupture), notre analyse conduit à révéler différentes *tendances de création* qui oscillent entre ces deux pôles. Dans ce contexte, la notion d'appropriation sera tout particulièrement travaillée par l'équipe, non seulement parce qu'elle est inhérente à toute forme de création (un individu n'innove jamais totalement) mais parce qu'elle permet aussi de saisir les dynamiques identitaires et circulatoires de la musique. Quelles sont les sources et les ressources d'inspiration des compositeurs ? De quelle(s) filiation(s) se revendiquent-ils ou font-ils rupture ? Quelle valeur, et quelle place au sein même de leurs pratiques, accordent-ils à l'innovation ?

Dans un contexte de globalisation, comment les musiques circulent-elles, de quels (nouveaux) réseaux bénéficient-elles, comment s'ancrent-elles dans des lieux (et auprès de publics, d'institutions, de politiques) avant de circuler à nouveau ? Sur nos terrains respectifs, nous avons montré que la globalisation conduit des individus à agir : s'approprier des éléments venant de l'extérieur pour créer ou recréer des musiques, des identités, des imaginaires qui font sens localement et qui circuleront à leur tour. Ce sont précisément ces nouveaux temps et ces nouveaux lieux de l'action que nous interrogerons.

## 2) Outils et supports technologiques

De la cassette audio analogique au studio high tech, les technologies audio sont omniprésentes dans les formes contemporaines de création musicale. Comment rendre compte de la fabrique des œuvres en prenant en compte les caractéristiques de cette organologie élargie ? Modalités de production, choix des techniques instrumentales, formatage des compositions, sont autant de dimensions affectées par leur infrastructure technologique. Au Nord comme au Sud, quels sont les usages, les appropriations, les manipulations, voire les détournements, de ces technologies globalisées sur le plan de la création musicale ? Comment ces technologies relèvent-elles ou produisent-elles de nouvelles esthétiques et de nouveaux imaginaires locaux, translocaux, transnationaux ?

En outre, les technologies liées à l'Internet, et tout particulièrement la dématérialisation des supports qu'elles provoquent, bouleversent la relation entre production et réception depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle. Comment cette dématérialisation des supports affecte le travail de composition et d'inventivité musicale ? Comment la circulation des musiques et leur écoute s'en trouvent-elles affectées ? Il s'agit là de considérer ces supports de médiation qui se dématérialisent, ouvrant ainsi la possibilité d'une interactivité sociale électronique dans la sphère de l'expérience musicale en ligne (Web 2.0). Si l'écoute et la perception des auditeurs en sont modifiées, et si elles infléchissent en retour la façon de faire des musiciens et des producteurs, comment s'ajuste la création musicale à ce nouveau contexte d'écoute ?

## 3) Régimes d'autorité

À travers ces jeux d'appropriation et de diffusion s'élaborent des formes spécifiques d'autorité (au sens d'*auctoritas*) du compositeur sur son œuvre : autorité pleine ou partielle, revendiquée ou tacite, durable ou circonstancielle. Les musiques savantes européennes ont prospéré sur un modèle « fort » de cette autorité mais les études pragmatiques de la création montrent la grande porosité actuelle des catégories de compositeur, de réalisateur ou de producteur, d'interprète, de développeur informatique, etc. Les musiques populaires extra-européennes voient apparaître, elles aussi dans un contexte technologique évolutif, des figures nouvelles de l'auteur/compositeur, du texte signé et de son interprète. À l'heure où certains États occidentaux mettent en place des législations répressives (Hadopi, Sinda) pour maintenir un « droit d'auteur » fondé sur des principes aujourd'hui en décalage avec l'expansion massive du numérique et la dématérialisation des supports, nous posons la question des différents régimes d'autorité exercés sur une œuvre, usages locaux (anciens ou récents), « droits d'auteur », copyright ou copyleft, mais aussi nouvelles solutions comme la tertiarisation via des abonnements, avec toutes les tensions, mais aussi les accommodements, et même les innovations, que la coexistence de ces différents régimes génère.

Ces thèmes seront discutés de manière croisée lors du séminaire que nous mettrons en place à l'EHESS au sein de la formation du Master « Musique et Sciences Sociales » dès 2013, et au cours de Journées d'étude associant des membres des projets MUTEK et GLOBAMUS ainsi que des chercheurs du LabEx non spécialistes de musique mais partageant avec ces derniers

des objets, des méthodes et des références théoriques transversaux (pour les études littéraires Claude Calame du laboratoire Anhima et Annick Louis du CRAL, pour la sociologie du travail et des arts Pierre-Michel Menger et Jean-Paul Fourmentraux du CESPRA).

**Objectifs** (en accord avec le projet scientifique du Labex) :

L'objectif principal du projet est de faire émerger des notions et méthodes d'analyse des processus de création musicale d'une portée suffisamment générale pour subsumer les résultats de recherches les plus récents en musicologie empirique et en ethnomusicologie. Il s'agit là d'un projet visant à structurer le dialogue interdisciplinaire entre sciences de la musique, histoire de l'art et anthropologie, ouvert par le LabEx.

Les thématiques du projet s'inscrivent pleinement dans les Programmes 1 (Création et processus créatifs) et 4 (Enjeux actuels de la création et du patrimoine) du LabEx, avec un accent tout particulier sur les axes « Aspects techniques et sociaux des processus créateurs », « Création et patrimoines face aux défis des métamorphoses du social », « Création et patrimoines entre le local et le global », « Création et patrimoines face aux nouveaux médias et aux outils numériques ».

**Manifestations et productions envisagées :**

- Numéro thématique de la revue *Volume ! La revue des musiques populaires* (publication prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2013)
- Séminaire de recherche pendant l'année académique 2013-14 (EHESS, Master « Musique et Sciences Sociales »).
- Proposition d'un numéro thématique de la revue du LabEx sur le thème « Fabrique des œuvres et régimes d'autorité » (2014)
- Organisation de la conférence internationale *Tracking the Creative Process in Music* à l'EHESS et à l'IRCAM (3<sup>e</sup> [2015] ou 4<sup>e</sup> [2017] édition, à confirmer) et publication de synthèse issue de la conférence.